CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

1ère REUNION DE 2009

Séance du 2 mars 2009

CG 09/1ère/III-10

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIERE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS

—

La politique départementale en matière d'équipements sportifs et socio-éducatifs a pour but, depuis 1988, de promouvoir l'aménagement du territoire en équipements sportifs, en soutenant la réalisation des petits équipements comme des plus grands.

I – BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

L'ensemble de cette politique a largement contribué à l'aménagement du territoire sportif tarn-et-garonnais avec plus de 10 millions d'euros investis dans l'aide aux communes ou aux associations, pour plus de 33 millions d'euros de travaux et 804 équipements réalisés en 23 ans. A titre d'exemple, je citerai quelques chiffres :

- 93 terrains de grands jeux, dont la plupart bénéficient de l'éclairage,
- 103 vestiaires-douches,
- 70 courts de tennis,
- 67 boulodromes.

Il convient de souligner l'effort important fait en direction des zones rurales, dans le but d'aider à maintenir et à promouvoir une vie associative dynamique.

Vous trouverez présenté, le bilan détaillé de l'ensemble de cette politique traditionnelle depuis 1986.

En 2008, plus particulièrement, notre politique départementale en matière d'équipements sportifs et socio-éducatifs traditionnels nous a amenés à intervenir sur **29 projets** communaux pour un montant global de **433 431 €**, qui ont concerné :

- 7 courts de tennis extérieurs,
- 1 boulodrome,
- 1 boulodrome couvert,
- 1 terrain de grands jeux,
- 1 éclairage de terrain de grands jeux,
- 3 vestiaires-douches,
- 4 club-houses,
- 1 tribune,
- 6 plateaux d'EPS,
- 1 salle polyvalente,
- 3 aménagements divers.

II - PROPOSITIONS POUR 2009

Pour 2009, je vous propose de reconduire l'ensemble de notre politique en matière d'équipements sportifs et socio-éducatifs et vous soumets, en annexe du présent rapport, la programmation 2009 des opérations subventionnables au cours de l'exercice.

S'agissant plus particulièrement des deux dossiers relevant de la politique des Contrats de Pays, je vous précise qu'ils feront, à ce titre, l'objet d'une instruction spécifique et que les subventions correspondantes seront attribuées en annuités.

Compte tenu des dossiers figurant en annexe, je vous propose, au titre de l'exercice 2009, d'adopter les autorisations de programme suivantes :

1. Subventions aux communes
(Article 204143 Sous-Fonction 32)

Autorisation de programme 2009.....426 146 €

Crédits de paiement :

- **BP 2009 : 126 146 €**
- BP 2010 : 200 000 €
- BP 2011 : 100 000 €

2. Subventions aux associations
(Article 20423 Sous-Fonction 32)

Autorisation de programme 2009.....4 532 €

Crédits de paiement :

- **BP 2009 : 4 532 €**

♦
♦ ♦

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

− Approuve les autorisations de programme 2009 suivantes, ainsi que les opérations subventionnables dont la liste figure en annexe :

. subventions aux communes ..... 426 146 €
. subventions aux associations ..... 4 532 €

− Ratifie l'inscription des crédits de paiement suivants :

Article 204143 sous-fonction 32 :
(subventions aux communes)

- Au titre des exercices antérieurs à 2008 ..... 233 496 €
- Au titre de l'exercice 2008 ..... 148 566 €
- Au titre de l'exercice 2009 ..... 126 146 €

508 208 €

Article 20423 sous-fonction 32 :
(subventions aux associations)

- Au titre des exercices antérieurs à 2008 .....15 600 €
- Au titre de l'exercice 2009 .....4 532 €

20 132 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIERE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS

CG 09/1ère/III-10ann

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

PROGRAMMATION 2009

___

I- COMMUNES
(Article 204143, sous-fonction 32)

BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Création d'un club-house au terrain de football
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Création d'un city-stade
BESSENS	Création d'un terrain de grands jeux
BRESSOLS	Création de trois terrains de grands jeux
BRESSOLS	Éclairage de deux terrains de grands jeux
CASTELMAYRAN	Création d'une salle à usage sportif
CASTELMAYRAN	Agrandissement et réhabilitation des sanitaires et des vestiaires du stade
CASTELSARRASIN	Construction de vestiaires-sanitaires au stade de Gandalou
CAZES-MONDENARD	Création d'une salle de judo
DUNES	Installation de l'arrosage des terrains d'honneur et d'entraînement de football
DURFORT-LACAPELETTE	Création d'une main-courante au stade
GRISOLLES	Création d'un city-stade
LABASTIDE-DU-TEMPLE	Création d'un terrain de petits jeux
LAVIT-DE-LOMAGNE	Aménagement d'un club-house
MAS-GRENIER	Éclairage du stade municipal
MONTBETON	Construction de vestiaires-sanitaires

MONTPEZAT-DE-QUERCY	Aménagement d'une main-courante au stade
RÉALVILLE	Création d'un club-house au terrain de football
REYNIÈS	Construction de vestiaires et club-house au stade
SAINT-ÉTIENNE-DE-TULMONT	Construction de gradins au stade
SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	Éclairage du terrain de football
SAINT-SARDOS	Création d'un terrain de petits jeux
SEPTFONDS	Réalisation d'un terrain de football
VERDUN-SUR-GARONNE	Création d'un club-house et de vestiaires-sanitaires aux terrains de tennis
VERDUN-SUR-GARONNE	Aménagement d'une main-courante au terrain d'honneur

II- SUBVENTIONS EN ANNUITES

(projets ≥ à 150 000 € inclus dans les contrats de pays)

MONCLAR-DE-QUERCY	Transformation de la piscine existante à la base de loisirs avec mise en place d'une couverture permettant l'accès sur le temps scolaire
NÈGREPELISSE	Création de terrains de grands jeux, dont un éclairé, ouverts aux collégiens

III- ASSOCIATIONS

(Article 20423, sous-fonction 32)

ASSOCIATION FAMILIALE LES ÉCLAIREURS	Mise en conformité des installations de sécurité incendie au centre d'hébergement de Genebrières

Le Président,

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIERE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS

CG 09/1ère/III-10ann

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

PROGRAMMATION 2009

___

I- COMMUNES
(Article 204143, sous-fonction 32)

BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Création d'un club-house au terrain de football
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Création d'un city-stade
BESSENS	Création d'un terrain de grands jeux
BRESSOLS	Création de trois terrains de grands jeux
BRESSOLS	Éclairage de deux terrains de grands jeux
CASTELMAYRAN	Création d'une salle à usage sportif
CASTELMAYRAN	Agrandissement et réhabilitation des sanitaires et des vestiaires du stade
CASTELSARRASIN	Construction de vestiaires-sanitaires au stade de Gandalou
CAZES-MONDENARD	Création d'une salle de judo
DUNES	Installation de l'arrosage des terrains d'honneur et d'entraînement de football
DURFORT-LACAPELETTE	Création d'une main-courante au stade
GRISOLLES	Création d'un city-stade
LABASTIDE-DU-TEMPLE	Création d'un terrain de petits jeux
LAVIT-DE-LOMAGNE	Aménagement d'un club-house
MAS-GRENIER	Éclairage du stade municipal
MONTBETON	Construction de vestiaires-sanitaires

MONTPEZAT-DE-QUERCY	Aménagement d'une main-courante au stade
RÉALVILLE	Création d'un club-house au terrain de football
REYNIÈS	Construction de vestiaires et club-house au stade
SAINT-ÉTIENNE-DE-TULMONT	Construction de gradins au stade
SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	Éclairage du terrain de football
SAINT-SARDOS	Création d'un terrain de petits jeux
SEPTFONDS	Réalisation d'un terrain de football
VERDUN-SUR-GARONNE	Création d'un club-house et de vestiaires-sanitaires aux terrains de tennis
VERDUN-SUR-GARONNE	Aménagement d'une main-courante au terrain d'honneur

II- SUBVENTIONS EN ANNUITES

(projets ≥ à 150 000 € inclus dans les contrats de pays)

MONCLAR-DE-QUERCY	Transformation de la piscine existante à la base de loisirs avec mise en place d'une couverture permettant l'accès sur le temps scolaire
NÈGREPELISSE	Création de terrains de grands jeux, dont un éclairé, ouverts aux collégiens

III- ASSOCIATIONS

(Article 20423, sous-fonction 32)

ASSOCIATION FAMILIALE LES ÉCLAIREURS	Mise en conformité des installations de sécurité incendie au centre d'hébergement de Genebrières

Le Président,